KONINKLIJKE BELGISCHE SCHAAKBOND FEDERATION ROYALE BELGE DES ECHECS



Rapport de la réunion du Conseil d'administration de la F.R.B.E. A.S.B.L.

Date: mardi 3 octobre 2006.

VZW-ASBL Secrétariat: 424, avenue de l'Exposition bte 9 1090 Bruxelles

Présents: Président : François VANDAMME,

1er vice-président : Rudolf MEESSEN, 2ème Vice-président Claude

BIKADY, **3**^e Vice-président : Chris GHYSELS.

Administrateurs: Albert MICHELS, Peter VAN PRAET, Daniel HALLEUX,

Dirk DE RIDDER, Luc CORNET, Philippe LOMBART

Personnes mandatées: Raymond PERPETE, Jean-Christophe THIRY,

Sylvin DE VET.

Excusé: Geert VAN DER STRICHT.

Lieu: Woluwedal, 28, 2^{ème} étage, 1932 Sint-Stevens-Woluwe

Début: 19h.

1. Accueil

Le président souhaite la bienvenue à tous et demande d'observer une minute de silence en mémoire de José Tonoli. José Tonoli a été président du Chess Club Anderlecht pendant 15 ans et a beaucoup compté pour les échecs en Belgique.

2. <u>Approbation du procès-verbal des réunions du Conseil d'administration des 17</u> juin et 2 juillet 2006. 2006.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité moyennant quelques modifications demandées par **Rudolf MEESSEN** :

- -il demande que la distinction soit faire entre les absents et les excusés. Il était excusé aussi bien le 17 juin que le 2 juillet.
- -page 2, dans le rapport du responsable des tournois nationaux, la date d'effet des transferts entre clubs du SVDB ou du SVDB vers une autre fédération n'est pas le 1^{er} octobre mais le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai.
- -page 5, point 11a, Rudolf MEESSEN n'a pas promis que le CREB recevrait un subside de la FRBE pour organiser les championnats de Belgique rapides 2006. Il s'est seulement excusé de n'avoir pas soumis la question au conseil d'administration.

Rapport du responsable du classement.

Daniel HALLEUX souhaite une harmonisation des dates de transfert entre les différentes fédérations linguistiques. Le décret de la Vlaamse Gemeenschap concernant le statut d'un pratiquant de sport non professionnel (24-07-1996) détermine que le pratiquant peut annuellement mettre fin à sa collaboration avec son club sportif entre le 1^{er} et le 30 juin.

A la demande d'une fédération sportive, le Gouvernement Flamand peut adapter la date de fin de collaboration aux besoins de l'association sportive si cette période est d'au moins un mois. La VSF n'a jusqu'à présent pas demandé l'adaptation de la période de transfert mentionnée dans le décret. Ni le SVDB ni la FEFB n'ont d'objection contre cette période, plus proche des interclubs nationaux.

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale de modifier l'article 7 du Règlement des tournois pour que la période du 1^{er} au 30 juin soit la seule période autorisée pour les transferts.

Daniel HALLEUX demande aussi si ce sont les fédérations linguistiques et le Responsable des tournois nationaux qui continueront à rassembler les demandes de transfert. Il est décidé que le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale que ce soit le Responsable national du classement.

Pour le reste, Daniel HALLEUX signale que son travail se passe normalement.

Rapport du responsable des tournois nationaux.

Luc CORNET distribue aux participants son rapport en français.

-Les Championnats de Belgique individuels ont eu lieu du 1er au 9 juillet 2006 à Bouge. Les rapports de l'arbitre principal, Marc Bils, et du responsable de l'organisation, Damien André, sont annexés au document distribué par Luc Cornet.

L'organisation était très bonne et le nombre des participants s'est élevé à 203. Il s'agit sans doute d'un record.

4 forfaits ont été à déplorer :

Monsieur Le Quang abandonne le tournoi Experts une heure avant la ronde 7

Madame Vyborova signale qu'elle abandonne le tournoi Dames, cinq minutes avant le début de la ronde 3. Pour des raisons familiales, semble-t-il.

Monsieur Broux abandonne le tournoi Open après la ronde 4, sans prévenir.

Monsieur Voet se déclare malade par téléphone et arrête le tournoi Open avant la ronde 7. Après discussion, le conseil décide par 5 voix contre 4 et une abstention de convoquer ces 4 personnes à sa prochaine réunion, afin d'entendre leurs explications sur leur forfait. *Le secrétaire les convoquera* et les avertira qu'ils risquent une des sanctions énumérées à l'article 14.e du Règlement des tournois.

Le trésorier demandera de toute façon à Monsieur Le Quang de rembourser à la FRBE les 200 euros qu'il a reçus pour ses frais de déplacement ou de logement. **Luc CORNET** précisera alors à **Albert MICHELS** quelle partie de la somme doit être ristournée au Royal Namur Echecs.

La partie surréaliste entre Messieurs Piceu et Geirnaert est également évoquée. Le conseil est divisé sur le fait de savoir si les joueurs ont violé les règles du jeu d'échecs. Le conseil déplore en tout cas leur comportement qui nuit à l'image des échecs. Comme un avertissement verbal a été donné à ces joueurs par Marc Bils, le conseil n'entreprendra pas d'autre action.

Luc CORNET fait quelques suggestions pour les Championnats de Belgique futurs :

*réinstaurer un tournoi fermé dans le groupe Experts.

*passer à la cadence de jeu 2h/40 coups puis 1h/QPF.

*rembourser les frais des Experts seulement à la fin du tournoi.

*avoir plus de souplesse dans le Règlement du Championnat Dames, afin de pouvoir choisir la formule de tournoi qui convient le mieux au nombre de participantes.

Le conseil prend bonne note de ces suggestions et les renvoie pour discussion à la Commission de réforme du Règlement des tournois.

Il a été décidé lors du dernier conseil d'administration que les Championnats de Belgique individuels auraient lieu du 7 au 15 juillet 2007. Le conseil décide de les avancer d'une semaine, du 30 juin au 8 juillet, pour éviter un chevauchement avec l'open de Gent.

Luc CORNET a reçu la candidature du Royal Namur Echecs pour l'organisation des championnats de Belgique individuels Experts, Dames et Open pour 2007 et deux des trois années suivantes : 2008, 2009, 2010.

Le conseil loue la bonne organisation des championnats 2006 par Namur, trouve beaucoup d'intérêt à la proposition de Namur, tant pour la promotion des échecs dans la région namuroise que pour les joueurs belges et la FRBE. Un organisateur fiable, géographiquement bien situé offre beaucoup d'avantages. Mais il trouve qu'il est prématuré de se prononcer pour trois ans supplémentaires sans appel préalable à d'autres candidatures. Vu la nécessité de préparer le tournoi longtemps à l'avance, le conseil attribue l'organisation des championnats 2007 au Royal Namur Echecs et décidera de l'attribution du championnat 2008 en fonction des candidatures reçues au 1^{er} janvier 2007. Le Responsable des tournois nationaux va lancer un appel aux candidatures.

Concernant les ICN 2006-2007, **Luc CORNET** signale que tout a bien fonctionné pour la Ronde 1. Il reste quelques détails à régler avec quelques cercles (liste de force, plan d'accès).

Rapport du responsable de la CIS.

Sylvin DE VET a remis un rapport en néerlandais.

En résumé, il y a actuellement 160 arbitres inscrits sur les listes en Belgique, ce qui exige pour les ICN un arbitrage tous les 4 ans par arbitre.

Or pour les 4 premières rondes de 2006-2007, il manque des candidats.

Sylvin DE VET demande s'il n'est pas possible d'augmenter les indemnités pour les prochaines saisons.

Il signale également que bon nombre d'arbitres jouent également les interclubs et qu'il serait bien que les arbitres soient des personnes « invitées » lors des rondes d'interclubs.

Il propose d'organiser une réunion des arbitres en novembre ou décembre 2006.

Il demande également que soit prévu un espace CIS/KIS sur le site de la FRBE.

Daniel HALLEUX et Luc CORNET s'en occupent.

Dirk DERIDDER demande que les résultats de tournois envoyés par les arbitres soient les plus complets possibles (nombre de rondes, cadence utilisée, personnes responsables, résultats...) afin de les homologuer rapidement.

Rapport du responsable de la Jeunesse.

PETER VAN PRAET distribue son rapport. Par manque de temps, il ne peut le développer en réunion.

Peter VAN PRAET demande que les rapports des administrateurs soient joints au PV de la réunion.

6. Audition Francis WISLEZ.

Francis WISLEZ expose les faits concernant le forfait de l'équipe 1 de Spa en interclubs nationaux 2005-2006 (retrait de l'équipe sur décision du président du cercle).

Suite à ce forfait, il a été suspendu, ainsi que les autres joueurs de l'équipe 1, pour le reste de la saison

Le DT de l'époque, Hans TEMMERMAN, a d'abord pris de mauvaises décisions (permettre de jouer pour un autre cercle) et a ensuite appliqué le règlement. Francis WISLEZ regrette qu'on applique le règlement « à la lettre », sans tenir compte des circonstances ; il rappelle

d'ailleurs une décision de « forfait » prise à l'encontre de Rochade Eupen il y a quelques années, un joueur handicapé étant arrivé en retard.

Francis WISLEZ souhaite que tout dirigeant agissant de manière abusive (suppression d'une équipe) soit sanctionné par la fédération.

Pour lui, les « mauvais » ont carte blanche, les « gentils » (joueurs sanctionnés) ne sont pas protégés et la FRBE a le droit d'imposer le respect vis-à-vis des joueurs.

François VANDAMME répond que la FRBE n'intervient ni dans la gestion ni dans la politique d'un cercle.

Néanmoins, la fédération rappellera à tous les dirigeants de cercles qu'une gestion se fait dans l'intérêt des échecs.

Rudolf MEESEN demande qu'une distinction soit faite entre un forfait volontaire et un forfait par accident.

François VANDAMME signale qu'une Commission de Révision des règlements des Tournois est en place et travaille activement.

Francis WISLEZ remercie la FRBE de l'avoir entendu et espère que son intervention sera bénéfique pour les joueurs d'échecs.

François VANDAMME répondra par écrit, au nom de la FRBE, à Francis WISLEZ.

Après l'audition de Francis WISLEZ, une courte discussion s'ensuit.

Claude BIKADY demande qu'on attire l'attention sur l'attitude de Hans TEMMERMAN.

Rudolf MEESEN se demande s'il ne faudrait pas convoquer le DTN de l'époque.

Dirk DERIDDER signale que faire référence à d'autres exemples est dangereux, chaque situation étant unique. Et de toutes façons, la FRBE n'a rien à se reprocher.

3. Rapport du Trésorier.

<u>a.)</u> **Albert MICHELS** signale que le budget des Olympiades a été dépassé de 25% (1650€) malgré une économie sur les déplacements qui se sont effectués pour certains joueurs en voiture à leur demande. Sans cette économie, le dépassement aurait été d'environ 4000€.

Ceci est dû entre autres au prix des chambres individuelles qui n'est pas connu à l'avance.

Les 5 dernières années le budget des Olympiades est passé de 4000 à 6500€. Les joueurs ont droit systématiquement à une chambre individuelle et leurs « petits frais » sont indemnisés.

Albert MICHELS conclut qu'effectivement les joueurs ne sont pas payés, mais que leurs indemnités forfaitaires sont plus que conséquentes.

François VANDAMME dit que c'est un honneur pour les joueurs de représenter la Belgique aux Olympiades et qu'ils ne devraient pas être payés. Seuls les frais d'hôtels et de transport doivent être à charge de la FRBE.

<u>b.)</u> **Albert MICHELS** présente un projet à long terme des disponibilités de la FRBE jusqu'à 2010.

Il est nécessaire d'équilibrer recettes et dépenses à court terme.

Etant donné qu'il est très difficile ou impossible de faire accepter des économies par l'AG, le trésorier propose ce qui suit :

a. augmentation de la cotisation de 0,50€ pendant 4 ans

b. gel du budget nominal pendant 4 ans

Ceci permettra à la FRBE d'équilibrer les recettes et les dépenses d'ici 2010. Les fonds propres seront de 58.000€ Le budget annuel de la FRBE est de 73.000€.

Jean Christophe THIRY signale qu'il y a un contrôle fiscal le jeudi 5 octobre effectué par l'inspecteur Haszé sur les comptes 2004/2005. Les comptes semblent en ordre.

Daniel HALLEUX signale que le serveur abritant le site est devenu trop petit actuellement, mais il est gratuit. Que faire ?

Dirk DERIDDER signale que la fédération turque a un serveur payé par des sponsors. Ce serveur peut accueillir plus de 50 fédérations. Peut-être est-ce à envisager?

4. Situation à la VSF

Chris GHYSELS, nouveau Président de la VSF suite à la démission de Bernard MALFLIET, fait un rapport succin sur les évolutions depuis fin juin et explique la situation actuelle de la VSF.

Après Bernard MALFLIET, successivement les administrateurs suivants ont démissionnés : Remi LIMBOURG (trésorier), Hans PESCHL (secrétaire) et Josée PESCHL-GOVAERS (responsable secrétariat VSF).

A l'assemblée générale extraordinaire de la VSF (23 septembre), en plus du nouveau président, Eric VAN DE WYNKELE a été élu comme administrateur.

Une deuxième assemblée générale extraordinaire aura lieu le 18 novembre afin de compléter le nombre d'administrateurs (de 3 au maximum statutaire de 5) Le conseil d'administration a désigné lors de sa réunion du 23 septembre Remi LIMBOURG comme personne mandatée pour temporairement assurer les affaires courantes (trésorerie et administration des membres de l'association).

Chris GHYSELS remercie le Président de la FRBE ainsi que les responsables de la FEFB et la SVDB pour leur aide, leur soutien et leur compréhension lors de cette « période transitoire ».

8. Reconnaissance ADEPS.

Une réunion sera organisée entre la FEFB et la VSF dans le but de constituer des dossiers similaires à transmettre à chaque communauté linguistique.

9. Révision des règlements.

En principe, la 1^{ère} réunion se tiendra le 11 novembre 2006, éventuellement en comité réduit.

Mais il est nécessaire d'avancer le mieux possible afin de proposer une révision complète des règlements des tournois à l'assemblée générale d'avril 2007.

10. Divers.

Peter VAN PRAET signale que toutes les <u>informations officielles</u> sur le championnat de Belgique de la Jeunesse se trouveront bientôt sur le site.

Peter rappelle que toute information reçue ou donnée ne se trouvant pas sur le site n'est pas valable.

Dirk DERIDDER signale que l'ECU organisera un séminaire à Bruxelles en 2007 en vue de faire reconnaître les échecs comme sport.

Il attire l'attention sur le fait qu'il serait très important pour les échecs en Belgique de prendre en charge l'organisation d'une des compétitions proposées par l'ECU, par exemple le championnat de blitz.

Rudolf MEESEN demande s'il est possible d'avoir des feuilles d'annotations FRBE pour la division 1.

Dirk DERIDDER signale qu'il suffit de s'adresser à certaines banques qui les imprimeraient gratuitement.

Rudolf MEESEN désire s'assurer que toutes les parties des Interclubs et autres compétitions officielles sont envoyées pour la comptabilisation du classement FIDE.

On lui répond que c'est le cas.

Rudolf MEESEN communique des changements à la SVDB :

Nouveau secrétaire : Jozef LENTZ de St Vith

Nouveau délégué Jeunesse : Viktor SCHLECK de Wirtzfeld.

Rudolf MEESEN communique que le SVDB un tournoi fermé (ELO> 2350) et un Open du 8 au 16 décembre 2006.

La séance est levée à 23h15.

Prochaine réunion : le samedi 2 décembre à 14 heures à Woluwé-Saint-Etienne.

Pour la FRBE,

Philippe LOMBART, Secrétaire.